

## Bilan du comité de dotation SPTP

### Année 2014

Suite au projet pilote qui a duré 3 ans, le comité de dotation fait maintenant partie intégrante de la convention collective signée en février 2014 (article 28:14).

Ce comité offre toujours le privilège de se partager de l'information dans le but de mieux influencer les bonnes pratiques dans l'application de l'article 28 auprès des gestionnaires et employés.

Écoute, partage d'informations, confiance, respect et collaboration sont des caractéristiques sur lesquelles se fonde la raison d'être de ce comité.

#### Notre bilan 2014 :

Au cours de cette 4<sup>e</sup> année, 36 rencontres du comité ont eu lieu, ce qui représente une moyenne de 3 par mois. Plusieurs gestionnaires y ont été invités afin de discuter des sujets qui les concernaient.

Les rencontres ont été moins nombreuses en 2014 et sont en général plus courtes. Ceci peut s'expliquer, entre autres, par l'arrêt complet en septembre à cause des élections du SPTP, par la diminution du nombre de postes comblés et également car nous évaluons avec soin chaque semaine la nécessité de tenir le comité.

Suite aux élections SPTP qui ont eu lieu en octobre, Marie-Carmel Noël est devenue une des représentantes régulières du comité et Stéphane Paquin s'est joint à elle en remplacement de Jonathan Vachon qui a quitté l'exécutif.

Du côté de l'employeur, certains changements dans le mode de fonctionnement ont été proposés puis adoptés. Les 2 représentantes, Magalie Cartier et Julie Ripeau, préparent et animent le comité en alternance selon leur disponibilité. De plus, elles ont formé Louise Desjardins pour pouvoir occuper le rôle au besoin. Les autres conseillères de l'équipe Acquisition de talents participent au comité à tour de rôle.

Sabrina McKinnon, technicienne - Partenaire ressources humaines, a poursuivi sa participation active en jouant un rôle de facilitateur et d'accompagnement auprès des gestionnaires afin de mieux présenter leurs enjeux et leurs besoins auprès du comité.

Seulement 3 griefs ont été déposés en lien avec l'article 28 – Postes vacants dont 2 ont été réglés. Un seul demeure actif. On remarque donc une baisse du nombre de griefs déposés puisqu'ils étaient au nombre de 8 l'an dernier.

15 ententes ont été convenues dans le cadre du comité de dotation en 2014 :

Motifs	Divisions concernées						
	L&D	TI	Commercialisation	Finances	Communications	Immobilier et ingénierie	Ventes
Prolongation de mandats ou d'affectation temporaires au-delà des délais prévus			1				1
Octroi d'un poste à un employé malgré qu'il ne rencontre pas toutes les exigences	1	2	1		1	1	
Octroi d'un poste temporaire à un employé malgré qu'il soit en déjà en affectation ou sur un mandat temporaire (28:12 dernier paragraphe)			5	2			

Principaux constats du comité de dotation pour l'année 2014 :

- Les représentants SPTP ont remarqué que les candidats refusés les contactent souvent pour savoir pourquoi ils ne sont pas retenus en soulevant les ententes faites pour prendre des candidats dans d'autres dossiers. Il est donc important de s'entendre sur des messages communs à communiquer de part et d'autres et d'être solidaire des décisions prises dans le cadre du comité.
- Le dernier paragraphe de l'article 28:12 concernant les candidats en affectations temporaires apporte beaucoup de discussions au comité. Près de la moitié des ententes réalisées en 2014 étaient en lien avec cette disposition. La suggestion serait de travailler cette clause dans le futur.

Cette année démontre encore la pertinence d'un tel comité puisqu'il permet le règlement de dossiers de recrutement de façon proactive dans le respect de tous.

Le comité,

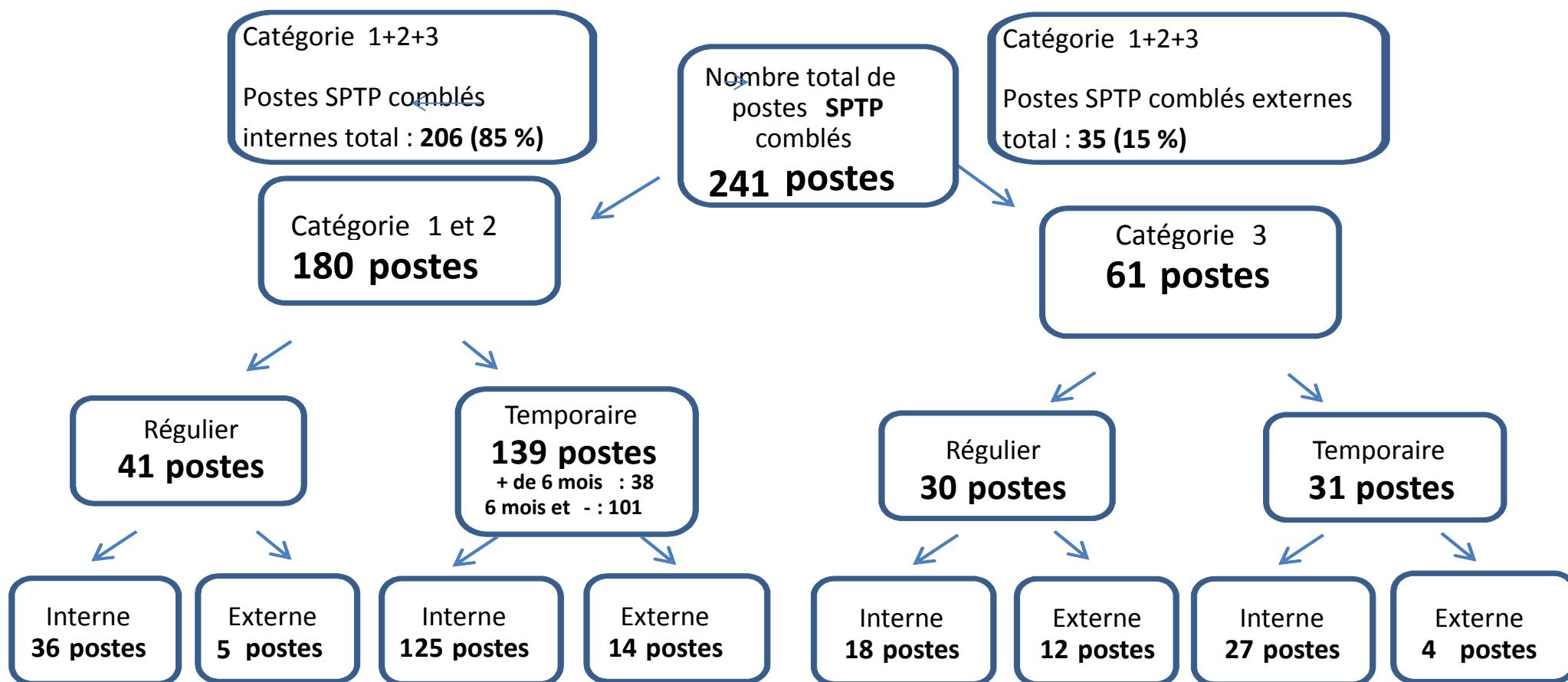
Magalie Cartier  
Julie Ripeau

Marie-Carmel Noël  
Stéphane Paquin

avril 2015

p.j. Statistiques – postes comblés en 2014

## Nombre de postes SPTP comblés en 2014



## Nombre de postes SPTP comblés – Comparatif 2012, 2013 et 2014

